

YEAR/MODEL MODÈLE/ANNÉE	DATE OF ISSUE DATE DE PUBLICATION	LETTER NUMBER NUMÉRO DE LA LETTRE
Nombreux modèles 2013 à 2018	Le 2 mai 2018	J-4-18

Les systèmes de sécurité et d'aide à la conduite nécessitent des pièces d'origine

Les systèmes d'aide à la conduite et autres systèmes liés à la sécurité sur plusieurs modèles Honda récents offrent plus de caractéristiques de commodité et une sécurité accrue pour le conducteur du véhicule et les passagers. Cependant, les techniciens spécialisés dans la réparation de carrosserie à la suite d'une collision doivent connaître les problèmes potentiels que pourrait causer l'utilisation de pièces non d'origine pour la réparation de véhicules équipés de ces systèmes.

Bien que des pièces non d'origine puissent sembler identiques et utiliser le même espace, lorsqu'installées sur le véhicule, leur utilisation peut provoquer des circonstances imprévues qui font en sorte que les systèmes d'aide à la conduite ou autres systèmes de sécurité ne fonctionnent pas normalement, ou pas du tout.

Remplacement de pare-brise

Depuis l'Accord 2013, plusieurs modèles Honda sont équipés d'un ou plusieurs des systèmes suivants : régulateur de vitesse adaptatif (ACC), système de freinage à réduction d'impact (CMBS), système d'alerte de collision avant (FCW), système d'avertissement de sortie de voie (LDW), système d'aide au respect des voies (LKAS) et système d'atténuation de sortie de route (RDM). Selon le modèle et la version, ces systèmes utilisent soit une caméra installée derrière le rétroviseur, soit une combinaison de caméra et d'unité radar montées dans le pare-chocs avant ou dans la calandre.

Pour remplacer le pare-brise d'un véhicule équipé des systèmes mentionnés plus haut, Honda recommande fortement d'utiliser des pièces Honda d'origine afin d'éviter tout problème de fonctionnement de la caméra montée derrière le pare-brise. Après avoir remplacé le pare-brise, demandez à un concessionnaire de faire l'étalonnage de la caméra. L'étalonnage de la caméra doit être fait pour que le système fonctionne correctement.

Consultez le Manuel du conducteur du modèle que vous réparez et allez à la section « Caméra à capteur avant » pour plus de détails concernant les endroits où se situent les caméras et des conseils d'utilisation.

Remplacement de pare-brise avec système d'affichage tête haute (HUD)

Depuis l'arrivée du modèle Accord 2018, certains véhicules Honda utilisent un système d'affichage tête haute pour donner au conducteur une vue élargie des paramètres de fonctionnement du véhicule, projetés sur le pare-brise avant. Le pare-brise est spécialement conçu pour permettre la projection des images de l'affichage tête haute et tout remplacement doit être fait en utilisant un pare-brise avec système d'affichage tête haute (HUD). L'installation de tout autre pare-brise de remplacement qu'un pare-brise d'équipement d'origine pourrait faire en sorte que l'image projetée par le système d'affichage tête haute soit dédoublée.

Il n'y a aucune différence visuelle entre un pare-brise affichage tête haute (HUD) d'origine et un pare-brise affichage tête haute non d'origine. Les deux peuvent être logés dans le même espace. Pour vous assurer que le pare-brise de remplacement approprié est installé, indiquez le NIV du véhicule lorsque vous commandez les pièces.

Consultez le Manuel du conducteur du modèle que vous réparez et allez à la section « Affichage tête haute » pour plus de détails.

Remplacement de glace latérale/glace acoustique

Depuis l'arrivée du modèle Accord 2018, certains véhicules Honda utilisent des glaces de portières avant en verre acoustique pour optimiser l'isolation acoustique sur certaines versions. Le verre comporte une couche d'isolation acoustique en polybutyral de vinyle (PVB) entre deux couches de verre semi-trempé. Le verre acoustique de glace latérale est plus mince que le verre traditionnel. Comme sa construction est semblable à celle du verre feuilleté utilisé pour les pare-brise, il ne se fragmente pas comme le verre traditionnel utilisé pour les glaces latérales.

Pour vous assurer qu'une glace latérale de remplacement appropriée est installée, indiquez le NIV du véhicule lorsque vous commandez les pièces. L'installation de toute autre pièce qu'une glace latérale de remplacement d'équipement d'origine pourrait réduire la qualité de l'isolation acoustique dans l'habitacle.

Différences pour la calandre avec système de freinage à réduction d'impact (CMBS^{MC})

Depuis le CR-V 2015, plusieurs modèles Honda sont équipés d'un système de freinage à réduction d'impact (CMBS^{MC}) qui utilisent un radar à ondes millimétriques monté derrière la calandre. Le radar peut détecter au travers de la garniture supérieure de la calandre avant, ou à partir de la base de l'écusson situé dans la calandre. Ces pièces sont spécialement conçues pour prévenir toute interférence radar, ce qui fait que leur prix est considérablement plus élevé. L'installation de mauvaises pièces de calandre peut entraîner l'illumination du témoin CMBS et générer le code d'anomalie P2583-97 (poussière ou saleté sur le radar à ondes millimétriques).

Consultez le Manuel du conducteur du modèle que vous réparez et allez à la section « Système de freinage à réduction d'impact (CMBS) » pour plus de détails concernant les endroits où se situent les capteurs du radar et des conseils d'utilisation.